

Zeitschrift: Studia philosophica : Schweizerische Zeitschrift für Philosophie = Revue suisse de philosophie = Rivista svizzera della filosofia = Swiss journal of philosophy

Herausgeber: Schweizerische Philosophische Gesellschaft

Band: 37 (1977)

Artikel: Théorie logique et analyse du discours : quelques préalables épistémologiques

Autor: Borel, Marie-Jeanne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-883199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MARIE-JEANNE BOREL

Théorie logique et analyse du discours

Quelques préalables épistémologiques

1. Une étude logique du discours naturel ou du «langage ordinaire» et, en particulier, des mécanismes de l'argumentation, ne peut éviter une confrontation avec les méthodes et les concepts de la logique mathématique moderne.

2. Cette rencontre s'opère déjà, de facto, par le développement même des recherches, dans les domaines de la sémantique linguistique et de la philosophie analytique notamment. Or, au sein de ceux-ci, la dominance d'un point de vue empiriste suscite un certain nombre de réductions ou d'équivoques.

3. De nombreuses critiques se développent actuellement en marge de ce courant dominant, et cherchent à se fonder sur une conception plus «constructiviste» des rapports entre langage et logique, au sein d'une théorie de l'action. De ce point de vue, les travaux de Piaget et de l'Ecole de Genève constituent une voie d'accès indispensable vers la formulation et la structuration du problème de l'activité discursive, en permettant de le saisir sans le mutiler, dans la complexité de ses aspects essentiels.

1. Introduction

Les quelques remarques développées ci-dessous s'inscrivent dans le contexte d'une recherche empirique sur le discours naturel¹. Cette recherche porte plus spécialement sur l'analyse d'aspects logiques de l'*argumentation*, et vise l'élaboration d'une «*logique naturelle*». Nous voulons dire ici qu'elle entre dans le champ de ce que Kalinowski appelle une «logique-connaissance»². Une telle démarche n'entreprend pas, en effet,

¹ Cette recherche, collective, est dirigée par le professeur Jean-Blaise Grize, au Centre de Recherches sémiologiques de l'Université de Neuchâtel (FNSRS no 1.328-076). Supposant dans son développement un ensemble d'options épistémologiques concernant la logique, qu'il est nécessaire d'explicitier, nous avons mené parallèlement une réflexion sur ce thème, qui fait l'objet d'une thèse de doctorat à paraître en 1978.

² G. Kalinowski: *La logique des normes* (PUF, Paris 1972) p. 88.

la construction *a priori* de systèmes abstraits qu'on interprète ensuite au niveau de données linguistiques ou discursives; elle affronte les phénomènes langagiers dans leur réalité concrète, là où ils se donnent à l'observation et à la description, sans préjuger d'avance du type de norme qui les régle; elle suppose au plus l'existence de normes, qui sont à mettre en évidence et à représenter conceptuellement – celles qui président au réglage du raisonnement déductif, objet de la logique dite «formelle», en sont une espèce remarquablement bien connue.

Aborder le problème du discours par ce biais conduit, pour ne donner qu'un exemple indicatif, à penser que la structure tronquée de l'*enthymème* n'est pas dépendante de la séquence – qu'il est toujours possible de reconstituer – de ses moments déductifs; que son incomplétude n'est donc pas un «écart», ni sa norme un déroulement explicite. On peut se demander, de même, ce qu'il en est des énoncés dont le terme en fonction sujet ne «dénote» pas, au sens où l'analyse russellienne des descriptions définies l'entendait. De manière plus générale, on est conduit à s'interroger sur le rapport, articulé dans l'énoncé d'un discours, entre ce qui est dit et ce qui n'est pas dit, quoique signifié; sur ce qu'il en est, par exemple, des «vagaries of reference» décrites par Quine³, lorsqu'on ne se résout pas à les réduire au canon d'un discours uniquement testé à sa valeur analytique et informative (documentaire). Se pose alors, dans ce déplacement de la problématique, la question de savoir quel type de *cohérence* est à l'œuvre lorsque la fin d'un discours, continu et structuré comme l'est l'argumentation, n'est pas de manifester «l'être vrai» dans sa loi, mais de rendre *acceptable* une situation, un événement, une décision ou un jugement, une représentation; d'entraîner une adhésion, de prendre ou d'exercer un pouvoir.

Or une étude positive de ces questions ne peut être menée sans une réflexion sur un ensemble de problèmes qui en constituent l'arrière-fond ou l'horizon. Un problème est celui des relations entre la logique et le discours – la logique est-elle un outil ou un discours théorique? Si elle est discours son objet est-il du discours? Déjà chez Aristote, l'*Organon* est plus qu'un instrument du savoir, il est aussi une «topique», celle du discours du savoir⁴. Un autre problème est celui des relations entre les théories logiques et les pratiques cognitives et discursives réelles, dont elles réflé-

³ W. V. O. Quine: *World and Object* (J. Wiley, New York 1960) chap. IV.

⁴ R. Blanché: *La logique et son histoire* (A. Colin, Paris 1970) p. 28.

chissent certains réglages – desquels s’agit-il? Les «paradoxes» engendrés par une représentation formelle surgissent du conflit entre les êtres théoriques et ce qu’ils saisissent de l’objet qu’ils théorisent. Enfin se pose le problème du rapport entre le discours du savoir et d’autres formes de la discursivité, qui s’articulent dans la *production* du concept ou dans celles d’autres espèces de la «fonction symbolique».

Une réflexion sur ces thèmes est d’ailleurs imposée par le développement de la recherche elle-même. D’une part, il est nécessaire de situer cette recherche par rapport aux travaux menés sur le même objet, dans des perspectives voisines ou différentes, selon des options philosophiques plus ou moins explicitées, souvent en conflit. Aujourd’hui, en ce qui concerne la philosophie de la logique, on se trouve confronté à un investissement doctrinal massif de l’*empirisme*, lié à la dominance anglo-saxonne. D’autre part, il est nécessaire de se faire une conception claire des possibilités d’adéquation, à l’étude du discours naturel, de ce modèle de rigueur et de précision que sont les théories logiques modernes. Cette évaluation est bien différente selon qu’on s’attache à la *présentation formaliste* de ces théories ou au contenu des *catégories sémantiques* qui y sont élaborées, lorsqu’il s’agit de définir des concepts avec lesquels traiter des propriétés logiques du discours naturel, et de formuler des hypothèses pour rendre compte des processus en jeu dans l’argumentation.

Globalement parlant, les propriétés en question sont celles d’activités par lesquelles on intervient verbalement sur l’action, l’opinion d’autrui. «Tout discours résulte d’un ensemble spécifique d’actions (actions discursives) et il est envisagé en tant qu’il constitue un moyen propre à modifier la connaissance de celui qui le fait et de ceux auxquels il est adressé»⁵. Ces activités élaborent un *médium représentatif*, une sorte de «présentation» du monde, un *schéma* d’un ensemble de choses, et de relations existant entre les choses, celui qui parle et celui à qui on parle. «Nous appelons ‘schématisation’ le micro-univers produit par un discours donné ... la logique discursive vise à long terme à axiomatiser les opérations de schématisation»⁶. De ces relations, on en parle et, dans cette mesure, elles «subsistent», antérieurement ou à l’extérieur de l’acte de langage, pré-

⁵ J.-B. Grize: Les domaines de connaissances. Colloque international sur le point de vue cognitif. Ed. M. de Mey, R. Pinxlen, M. Porian, F. Vandamme. Dans: *Communication et Cognition*, No spécial (Université de Gand, mars 1977).

⁶ Grize, *op. cit.* (n. 5) p. 412.

construites; mais de ces relations on construit *hic et nunc* une signification, par la manière dont on en parle, dans des conditions données d'interaction, ou de régulations psycho-sociales.

Ces activités ont deux points communs, au niveau qui intéresse cette recherche. Elles se manifestent par l'intermédiaire d'une *langue naturelle*, et elles se déroulent *dans une situation*, un contexte donné, dont l'articulation avec le processus discursif est constitutif de sa *forme* même. Le lieu de cette articulation est l'objet d'une «logique naturelle» qui vise à saisir par là *une* des conditions de possibilité du fonctionnement du discours en situation. Ainsi, s'il s'agit de décrire les opérations par lesquelles s'engendre et se norme une organisation notionnelle élaborée verbalement, la nature de cette articulation suppose que cette logique ne se donne pas pour unique tâche d'analyser ce qui, du discours, peut s'énoncer et s'organiser abstraction faite de son ancrage dans une situation – une «physique de l'objet quelconque» au sens de Gonsseth. Cette logique a donc pour tâche d'explicitier et d'intégrer, dans les opérations qu'elle postule et définit, *les conditions formelles d'un fonctionnement en situation*.

Or si on s'arrête à ces deux critères, c'est pour deux raisons. La première est que l'utilisation du terme de «logique naturelle» suppose une *opposition* entre la logique élaborée par les logiciens et son objet, le discours rationnel, et les normes ou les réglages à l'œuvre dans les activités discursives naturelles et leur étude. Le choix même du terme suppose une volonté de démarcation. Toutefois cette opposition ne va pas de soi et peut donner lieu à des attitudes différentes, à des problématiques différentes. Ces attitudes peuvent être d'exclusion, de réduction ou d'articulation⁷. Ainsi, opter pour la dernière attitude peut prendre la forme d'une relation *heuristique*. La logique des logiciens est bien connue, alors que la logique naturelle est encore largement problématique. La seconde raison est que la logique, aujourd'hui, ne se formule pas dans un langage naturel, mais suppose l'élaboration de langues «ad hoc»; de plus, sa destinée n'est pas l'analyse du discours naturel, mais celle de la norme du discours objectivant, conceptuel. Les expressions du langage peuvent entrer dans plus d'un fonctionnement, et si le fonctionnement analytique est bien connu, d'autres méritent tout autant d'être explorés. Comme le souligne. A. Ré-

⁷ M.-J. Borel: Introduction à une étude de l'argumentation. Dans: *Revue Européenne des Sciences Sociales* 12 (1974) no 32, pp. 65–93.

gnier⁸ «lorsque nous disons que les piles du pont soutiennent le tablier, nous pensons qu'elles le soutiennent effectivement, et non pas qu'elles sont, avec le tablier du pont, en relation de 'soutenir'». Ce qui suppose un double rapport au langage qu'il faut tenter de tirer au clair.

Il y a place alors pour une réflexion épistémologique sur un double objet, d'une part sur les rapports entre la logique et les phénomènes langagiers qu'elle étudie, qui font de la première un modèle possible du discours naturel, et d'autre part sur les rapports entre la logique et son propre langage, dans les formes duquel elle s'énonce comme théorie. Nous partirons de deux idées directrices. La première est que *la logique est une science*. C'est le point de vue d'un Frege⁹, d'un Piaget¹⁰; elle a donc un objet. On peut se demander alors ce qu'elle objective, comment et pourquoi? La seconde idée est que le langage est *un lieu où l'action se signifie elle-même*¹¹ et qu'il porte, dans ses produits, la marque d'articulations complexes entre les diverses formes de la représentation et les structures de l'activité que celle-ci suppose. La logique étudie l'une des formes de la représentation, le mode conceptuel de signifier. Mais en ce sens, elle est inséparable des autres modes de représentation au sein desquels elle abstrait son objet.

Ces deux idées impliquent que la logique ne peut plus être considérée seulement comme un langage – elle est *production de concepts*; elles excluent de même la possibilité de réduire les structures du discours à celle de la logique – le discours a d'autres formes de fonctionnement. Elles obligent enfin à prendre parti d'une part dans les questions surgissant de l'articulation des sciences du langage avec le développement de la logique, c'est-à-dire au niveau du *savoir* sur le discours; à se donner d'autre part les moyens de penser le statut des formes – et en particulier celles que la logique étudie – dans l'activité discursive elle-même, donc au niveau de l'*objet* de ces savoirs.

⁸ A. Régnier: *Anthropologie et calcul*. Ed. R. Jaulin (10/18, Paris 1971) p. 289 note 35.

⁹ «Découvrir des vérités est la tâche de toutes les sciences, mais c'est à la logique qu'il appartient de connaître les lois de l'être vrai.» G. Frege: *La Pensée*. Dans: *Ecrits logiques et philosophiques*. Trad. C. Imbert (Seuil, Paris 1971) p. 170.

¹⁰ La logique est «théorie formelle des opérations de pensée», «axiomatique des structures opératoires». J. Piaget: *Traité de logique* (A. Colin, Paris 1949) pp. 11, 16.

¹¹ E. Benveniste: *De la subjectivité dans le langage*. Dans: *Problèmes de linguistique générale* I (Gallimard, Paris 1966) pp. 258–266.

2. Logique et sciences du langage

Intuitivement, l'activité discursive se présente comme un phénomène global, omni-présent, multi-dimensionnel, qui interfère avec toutes les strates de la vie sociale et de l'existence personnelle. Mais développer une analyse de ce phénomène, c'est se confronter en même temps à l'ensemble des connaissances qu'on a sur lui, qui sont aussi du discours. Le langage comme activité réglée est largement tributaire, dans la codification de ses règles, des tentatives historiques de les théoriser: connaissances *formelles*, qui reconstruisent systématiquement des niveaux de normes intuitives et connaissances *causales-explicatives*, qui tentent de rendre compte de la genèse biologique, psycho-sociologique, historique et des conditions d'existence de ces normes.

De ce point de vue, le statut de la logique se présente, dans son articulation avec les différents champs du savoir sur le langage, de façon *équivoque*, comme *instrument* du savoir (langue-outil), comme *forme* de la langue (syntaxe) ou de l'information (sémantique), comme *théorie* du discours (objectivant ou théorique rationnel), comme *norme* de pratiques verbales ou conceptuelles ou *sentiment* d'une nécessité qui implique un sujet, enfin comme *régulation* de ces pratiques du point de vue d'un observateur externe.

Cette équivoque de statut ou de fonction a des présupposés et introduit un certain nombre de difficultés:

(1) Le logicien à qui on demande ce qu'est la logique formelle peut se contenter d'en donner une définition «ostensive»¹² (exhiber une structure construite par *définition*, un système-objet et ses lois de construction). Quitte à «oublier» par là la question de savoir *de quoi cet objet construit est le concept* (dans la mesure où le développement de la logique va également, en se centrant sur elles, dans le sens d'une étude de ces structures *en tant que telles*, du point de vue de leurs propriétés mathématiques). La logique, en devenant un concept, objectivé, a perdu l'évidence de ses origines (un «monument» dont on ne sait plus ni comment ni à partir de quoi «il a été fabriqué»¹³).

(2) A cette autonomisation, s'ajoute une ambiguïté liée au vocabulaire, engendrée et entretenue par des textes, des écoles, ... qui amène dès qu'il

¹² W. V. O. Quine: *Philosophy of Logic* (Prentice-Hall, New York 1970) préface.

¹³ J. T. Desanti: *La philosophie et les pouvoirs* (Calmann Lévi, Paris 1976) p. 70.

s'agit d'*utilisation* ou d'*application* de la logique à des confusions entre ce qui est *forme* (formel) et ce qui est *formalisé*. Pourtant il importe de distinguer ces deux aspects dans la mesure où, en réalité, ils constituent deux moments, ou deux strates distinctes dans l'élaboration d'une théorie logique, et même, deux moments éloignés l'un de l'autre – deux extrêmes.

En effet, si on définit la *forme* d'un côté comme un schéma invariant par rapport à un ensemble donné d'éléments substituables (équivalents, ou synonymes ou en relation de paraphrase s'il s'agit d'éléments verbaux), elle doit être conçue comme le résultat d'un processus d'*abstraction constructive*, producteur d'un *concept* par lequel un donné, un domaine de réalité, du matériau discursif, est amené à un *niveau d'intelligibilité*, en fonction d'une finalité théorique. Ce qu'illustre, par exemple, dans le cas des éléments de discours, la définition formelle de la proposition comme un énoncé vrai ou faux indépendamment du contexte ou de la situation de communication; ou au niveau de son analyse, comme «ce qui demeure inchangé en elle quand chaque constituant de cette proposition est remplacé par un autre», «*salva veritate*»¹⁴. Dans les deux cas l'opération effectuée consiste à assigner aux énoncés naturels *une* interprétation sémantique spécifiée, pertinente relativement à la construction d'une théorie de la vérité formelle (validité déductive). Par contre, la *formalisation* de son côté se situe à l'autre extrémité de l'échelle; une fois certains concepts dégagés au premier niveau, on est à même d'en engendrer systématiquement d'autres au niveau théorique proprement dit, puis d'amener ce matériau «intelligible», ces objets abstraits, aux structures plus générales de l'ordre de l'exposé démonstratif (axiomatisation); enfin l'ensemble peut être réduit à un système d'écritures dépourvu de sens intuitif, assemblages de marques manipulables dont il importe seulement d'être à même de spécifier quels signes sont utilisables, comment ils sont combinables pour former des suites «bien formées», et lesquelles de ces suites sont dérivables, compte tenu de règles définissant exclusivement et exhaustivement les ensembles de symboles, de suites de symboles et de relations existant entre certaines de ces suites¹⁵. Ces assemblages, on peut les traiter comme des *calculs* et les étudier en tant que tels, ou comme des *langues*

¹⁴ B. Russell: *Introduction à la philosophie mathématique*. Trad. G. Moreau (Payot, Paris 1970) p. 237.

¹⁵ *Dictionary of Symbols of Mathematical Logic*. Ed. R. Feys, B. Fitch (North Holland Publ., Amsterdam 1969) pp. 2 et 4.

logiques, pour autant qu'ils s'interprètent vers une théorie logique donnée. On donnera comme exemple le langage construit pour la logique classique des propositions.

(3) Or confondre ces deux niveaux se ramène généralement à un *aplatissement du formalisé sur le formel*, donc à une réduction identifiante du second au premier. Pour une raison bien simple: le formalisme est aussi une mise en forme. Or comme on vient de le voir elle ne s'opère pas au même niveau. Mais de plus, si un formalisme s'interprète, son interprétation est *déjà* une construction, la mise en forme d'un domaine réel dont on a dégagé des propriétés pour les reconstruire formellement ou conceptuellement. Ainsi, par exemple, la notion de vérité dans la logique théorique est le concept d'une vérité factuelle *possible*, de même que le traitement véri-fonctionnel de la relation naturelle de conséquence traduit celle-ci en termes de co-occurrence¹⁶. Cette confusion a alors pour effet d'oblitérer le processus par lequel se construit un niveau de forme – forme de quelque chose dont on peut se demander *quelle* forme et *pourquoi* celle-là. Ce qui a pour effet d'induire d'abord une équivoque sur *la fonction du formel* dans le savoir, qui consiste à *considérer le formel comme un outil pré-fabriqué*, passe-partout qu'il suffit d'«appliquer» à ce qu'on observe. Pourtant il conviendrait de s'interroger sur la nature et le rôle du formel au niveau des phénomènes observés déjà, quand il s'agit de discours, donc de formuler des hypothèses sur le fonctionnement des formes dans le discours, puis sur les propriétés des concepts qu'on construit pour élaborer ces hypothèses. Donc qu'il conviendrait de distinguer *modes d'analyse du donné* et *mode de traitement de l'information produite par l'analyse*. Ce qui a pour effet encore, même si l'équivoque est soulevée, d'imposer une alternative qui paraît *exclusive* entre deux rôles à faire jouer au formel au niveau de l'objet étudié à cause des propriétés de *fermeture* d'un niveau de formalisme donné. Ou bien on le fait fonctionner comme le modèle d'une compétence universelle, de langue ou de pensée, et les pratiques discursives réelles, mesurées à son aune, ne se présentent plus que comme les traces d'une performance limitée, imparfaite, à la limite irrationnelle. Et on a là une forme de *réduction*. Ou bien laissé à son niveau de validité propre, celle du discours démonstratif, un discours «idéal» qui n'est tenu par personne, nulle part, il ne saurait être d'aucun recours dans l'analyse

¹⁶ R. Blanché: *Raison et discours* (Vrin, Paris 1967) p. 222-224.

de pratiques relevant d'autres fonctionnements. Et on a là une forme d'*exclusion*. Ce qui pose un double problème: dans le premier cas on serait condamné à parler de discours qui n'existent pas; s'agit-il encore de discours? Dans le second cas on est amené à parler de structures sans s'imposer un niveau formel d'analyse, c'est-à-dire au moins *un* critère d'invariance. S'agit-il encore de logique?

Ces difficultés se font jour dans la discussion contemporaine sur le langage là où des travaux interdisciplinaires s'élaborent, rendus possible par des points de convergence aux deux niveaux mentionnés, au niveau *formel* et au niveau *formaliste*, et liés d'un côté au développement de la linguistique et de l'autre à celui de la logique. On en signalera quelques aspects. Le premier concerne le développement de la linguistique.

Grâce à la nouvelle rigueur liée aux procédures structuralistes d'analyse, la logique conçue comme technique de construction de langages abstraits dont la syntaxe consiste en un ensemble de règles récursives de réécriture à base combinatoire, fournit le moyen d'élaborer une définition abstraite et rigoureuse de la notion de grammaire, un modèle de la *syntaxe* d'une langue. La question qui se pose est alors de savoir si ce faisant on a représenté le processus réel de production des phrases, si la compétence existe telle que le modèle l'énonce, si la grammaire est neutre par rapport aux irrégularités constatées dans le comportement syntaxique des locuteurs dans des conditions naturelles d'exercice. Ou si la rigueur formaliste de la présentation ne rend compte que de l'organisation conceptuelle du discours qui *postule* en particulier l'existence d'un sujet parlant universel, idéal, mais dont il s'agirait de vérifier qu'il est bien indépendant des contraintes imposées par un contexte donné de production.

Par ailleurs, comme on peut le trouver formulé, la sémantique générative opère une *exploitation systématique* des progrès de la logique symbolique qui «si elle se distingue radicalement des entreprises à caractère purement logique qui faisaient de la sémantique une discipline capable d'évaluer les jugements exprimés par les phrases du langage naturel ... repose malgré tout sur des principes d'inspiration logique»¹⁷. Mais cette exploitation prend plusieurs formes, (1) celle de l'aspect formaliste de la présentation (de même type que la syntaxe), (2) celle d'une utilisation de la logique des prédicats pour coder les éléments constituant la représentation

¹⁷ M. Galmiche: *Sémantique générative* (Larousse, Paris 1975) pp. 10sq.

sémantique des constructions syntaxiques et (3) celle du postulat que les universaux sémantiques (structure profonde sémantique des phrases) sont des universaux logiques.

Tout se passe, si on s'arrête aux points (2) et (3), comme si la logique était un outil à multiples usages, ce qui revient à négliger le fait que la logique, avant d'être une technique de construction de formalismes, est *une théorie sémantique*. Dans le cas de la logique classique, par exemple, on a explicitement construit une «symbolique» permettant de traiter de l'évaluation des jugements et d'assurer le contrôle analytique du passage du vrai au vrai dans l'inférence déductive; on a donc construit *un modèle* (sémantique formelle réglée par une syntaxe) d'*aspects sémantiques du discours véridicatif*. Or la pratique langagière se réduit-elle à vérifier des phrases? On voit donc mal tout d'abord comment transposer ailleurs cette sémantique et la destiner à d'autres usages que ceux pour lesquels elle était destinée. Dans ce cas, *on ne sait plus ce qu'on code*; ou si, par contre, cet import sémantique est explicitement fait, il donne lieu à *des réductionismes épurants*, abandonnant à l'irrationnel ce qui ne se laisse pas modeler par exemple, sous la forme d'un extensionnalisme physicaliste. Dans le second cas, c'est l'universalité des lois logiques qui fait problème. S'agit-il dans l'état actuel de nos connaissances de ce que les théories logiques ont produit comme lois, ou s'agit-il d'un ensemble de normes universelles inhérentes à toute activité langagière dont la logique n'aurait mis en évidence que certains aspects et qu'une théorie unifiée permettrait de représenter pour tout parleur, en tout lieu, en tout temps? Dans les deux cas la compétence du sujet parlant est celle d'un sujet logicien, dont la réalité n'est pas plus évidente que celle d'un sujet parlant universel.

On peut signaler un autre type d'exploitation dans la suite de Carnap, où c'est la langue elle-même qui est conçue comme une logique, où ce sont les phrases qui sont vraies et s'infèrent les unes des autres. Dans ce cas, on se demandera quels sont les critères de validité? Deux démarches sont possibles selon qu'on paraphrase une expression de manière à abstraire de ses fonctionnements possibles *une* interprétation, pour l'insérer dans un modèle donné de validité; ou qu'on considère «métaphoriquement» la langue comme un système formel, mais en laissant de côté le fait, essentiel, que pour un tel système, les contraintes de dérivation sont formulées explicitement, et qu'elles déterminent exhaustivement les ensembles de signes qu'elles engendrent.

Deuxièmement, le développement de la logique s'est orienté vers l'analyse des procédures formalistes. Mais à ce niveau une procédure algorithmique et les conditions de son réglage n'en font pas nécessairement une logique et l'axiomatisation rigoureuse d'une théorie, si elle assure les conditions de rigueur requises par son exposé, n'implique pas par là la nature logique de son objet. D'autre part le développement des théories logiques élargissant le champ des phénomènes discursifs envisagés pose une question de méthode: les critères formels de substituabilité deviennent de plus en plus difficiles à construire dès qu'on s'éloigne des strictes conditions extensionnelles d'équivalence. De même «remanier» suppose changer de théorie (à cause de la fermeture formaliste): se posent alors des problèmes d'interprétation¹⁸.

On peut observer que ce développement oscille entre les deux attitudes signalées par Kalinowski, l'une «constructive» vise une théorie logique unifiée rendant compte de tous les concepts et de toutes les inférences valides formulables «qui permette d'écarter les inférences illégitimes sans porter atteinte aux autres». Mais légitimes où, pour qui, sur quoi? L'autre «cognitive» s'efforce au prix d'une rupture de l'unité, en élaborant des instruments conceptuels nouveaux, de construire des modèles de pratiques discursives réelles¹⁹.

¹⁸ On trouve une analyse détaillée de ces questions dans Quine, *op. cit.* (n. 12).

¹⁹ On peut donner comme exemple de pratiques d'exploitation de la logique dans ces deux sens, la «logique naturelle» de Lakoff (G. Lakoff: *Linguistics and Natural Logic*. Dans: *Synthese* 22 [1970'71] pp. 151-271) et la théorie nominaliste de la proposition de Gochet (P. Gochet: *Esquisse d'une théorie nominaliste de la proposition* [A. Colin, Paris 1972]). Elles partent l'une et l'autre du paradigme fourni par la logique des prédicats et de la quantification telle que Quine, par exemple, la présente sous le nom de «grammaire standard». On constate dans le cas de Lakoff que le problème de la relation de la grammaire à la logique est posé à l'envers: alors que pour Quine il s'agit de formuler les conditions de vérité en termes grammaticaux (classes de phrases substituables compte tenu de leur fonctionnement cognitif), chez Lakoff, il s'agit de formuler des conditions de grammaticalité linguistique dans les termes d'une «théorie» logique qui n'est pas explicitée, sinon analogiquement par rapport à la théorie de la vérité formelle. Dans le cas de Gochet, partant du fait que le langage naturel est réifiant (selon l'analyse russellienne des descriptions définies) on passe à la norme, à savoir que le langage ne doit pas donner lieu à des processus réifiants. Puis, par un nivellement du plan de l'objet avec celui de la théorie, on exclut du champ des phénomènes envisagés, en les traitant comme un résidu irrationnel, ce qui relève des processus de réification.

3. Logique et langage

De nombreuses critiques se développent actuellement en marge du courant empiriste dominant, fondées sur un point de vue différent sur le langage et la logique²⁰. L'ensemble des problèmes qui se posent alors conduit à tenter d'analyser de façon plus précise les *rappports entre la logique et le langage du point de vue de l'activité discursive elle-même*, et nous nous guiderons ici *sur des ouvertures importantes fournies par les réflexions de J. Piaget*, en nous limitant à indiquer quelques dimensions du problème.

3.1. Logique

On connaît bien la thèse génétique caractérisant le programme épistémologique de Piaget: l'objectivité, pour être comprise conceptuellement, doit être ramenée à un processus de construction dont la clef est l'activité

²⁰ On citera en exemple *Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique*. Ed. J. David/R. Martin (Colloque de l'Université de Metz, novembre 1974). De façon générale, on peut mettre en évidence l'insuffisance, du point de vue d'une *théorie* de la langue ou du discours, des démarches qui consistent à étiqueter les composants d'une phrase (pour définir sur ces descripteurs des règles de combinaison) sans que soit théoriquement justifié le choix d'une symbolique. Par exemple, le choix de la grammaire standard et de la structure de base prédicat/arguments implique une théorie du langage, dont il s'agirait de montrer qu'elle est compatible avec une analyse empirique des fonctionnements langagiers. Il en va de même pour la forme attributive traditionnelle, réimportée par la grammaire générative. Le choix d'une symbolique logique *présuppose* qu'un certain type de traitement de l'information est effectué par l'activité verbale. – Par exemple, l'analyse que fait Quine des contextes modaux (X croit que p) dits «opaques» est imposée par une finalité précise, celle de mettre en évidence un fonctionnement dénotatif, classificatoire, combinatoire, du langage, dépendant d'une fonction qu'on pourrait qualifier de documentaire, représentable par la logique des prédicats. Or dans la plupart des cas, l'activité verbale ne consiste pas à se mettre en condition de vérifier des phrases. – De même, lorsque Piaget remarque, à propos du fameux puzzle: «E est plus blonde que S, mais en même temps plus brune que L, laquelle est la plus foncée?», que la solution logique (une simple sériation) n'est pas évidente, et que cela tient à l'énoncé *verbal* du problème, on peut signaler la différence existant entre deux attitudes a) expliquer pourquoi le problème se résout mal à cause de son énoncé verbal (mal formé de ce point de vue) et b) comprendre ce qui se passe effectivement, quel effet sémantique est produit quand on parle; on doit donc distinguer entre l'information impliquée par la position cognitive du problème et celle qui est introduite par sa forme verbale, l'une et l'autre mettant en jeu des fonctionnements différents des aptitudes représentatives.

du sujet; ce faisant on explique en même temps ce que veut dire *comprendre conceptuellement* lorsqu'au niveau de ses formes les plus élaborées, le penser prend conscience de lui-même comme activité théorique et expérimentale. Ce qui revient à se demander *ce qu'est la réalité pour qu'on puisse y penser conceptuellement en même temps qu'on la pense conceptuellement*. «L'activité procède d'un organisme qui est à la fois objet physique parmi les autres et source du sujet connaissant et agissant». En ce qui concerne la logique, il convient d'insister sur la *force théorique* de cette position. En effet, la possibilité de construire un modèle formel du fonctionnement structuré des différents niveaux de l'activité, génétiquement hiérarchisés, ne s'impose pas pour des raisons pragmatiques de commodité ou d'exactitude (bien que ces raisons existent aussi), puisque la possibilité de construire des modèles opératoires est précisément ce qu'il faut comprendre, épistémologiquement parlant, sans réduire un modèle à n'être qu'un instrument manipulateur de données ou une copie des faits. Il y a continuité des systèmes opératifs génétiquement élémentaires aux systèmes opératoires réfléchis que sont les modèles. Mais cette continuité, si elle peut être observée et décrite comme un long processus de construction, donne lieu à des articulations complexes entre les différentes perspectives qu'on peut avoir sur elle. Tout d'abord, *l'existence* même des modèles présuppose celle des systèmes opératifs; si l'activité (représentative ou sémiotique) peut se logifier (problème épistémologique) c'est qu'elle *est* logique, bien que le rapport entre les deux moments ne soit pas simplement reproductif: le «domaine matériel» des objets de la psychologie comprend ceux de la logique. D'autre part, *une connaissance* des systèmes opératifs requiert l'intervention de modèles; la logique intervient dans la construction et le contrôle de la théorie psychologique («domaine conceptuel» et «domaine épistémologique interne»). Enfin, cette connaissance est elle-même *une raison* dans la position épistémologique du problème du savoir comme activité formalisante et expérimentale.

Ainsi, d'un côté la logique peut apparaître comme la loi (essence) du phénomène analysé dans sa teneur interne, corrélat formel d'un monde objectif, objet, ou processus sans sujet, mais en même temps modèle ou requisit de l'exactitude du savoir: à la fois structure *et* méthode d'analyse. Mais d'un autre côté, elle peut apparaître aussi comme un modèle de démarche réflexive, en tant que dévoilement du contenu d'un sentiment, d'une conscience normative de nécessité, loi d'un sujet sans objet donc en

même temps méthode d'analyse *et* structure. Car le point de vue développé par Piaget consiste à déplacer le problème *hors de l'autonomie de la clôture formaliste* (la logique comme forme de la loi objective ou comme forme de la règle subjective) vers la formalisation conçue comme dynamique ouverte. «Une axiomatique résulte nécessairement de l'axiomatisation de quelque réalité qui lui est préalable et, pour atteindre cette réalité, le logicien ne peut que la chercher dans le domaine le plus proche de ses résultats, c'est-à-dire dans son activité technique. Pour fonder la logique dont la totalité polymorphe est devenue insaisissable, il est obligé de se demander comment il la construit.»²¹

Une telle perspective permet de ressaisir le contenu de la notion de logique à trois niveaux qu'on se contentera ici de rappeler.

a) «*Logique pratique*». – L'analyse des conduites les plus élémentaires génétiquement parlant montre qu'au niveau sensori-moteur, déjà (aux stades précédant la représentation et le langage), les coordinations de l'activité s'organisent en systèmes qui sont déjà logiques dans leur fonctionnement. Ces structures s'inscriront dans le langage et a fortiori dans les langages abstraits dans la mesure où ceux-ci ont précisément pour fonction d'en manifester les propriétés formelles. Ce qui signifie qu'aussi bien l'*origine* des conduites logiques proprement dites que l'*objet* de la logique comme science se trouve dans l'action.

Le premier niveau d'équilibre atteint par l'activité présente en effet des caractères analogues, bien que pratiques, à ceux de l'objectivité théorique²². L'adaptation des schèmes sensoriels et moteurs au réel ôte à l'apparition des objets son caractère fortuit («prévision»), leur coordination permet une assimilation du réel à l'action qui se diversifie («se prête à des expériences distinctes dont les résultats convergent») et enfin leur jeu mobile confère à l'espace une structure où les objets sont doués d'une permanence au-delà des saisies immédiates. Le développement de l'intelligence pratique s'achève au moment où s'autonomise l'objet comme tel, subsistant à travers ses changements de position, in-actuel. Cette genèse est celle de la polarisation progressive de l'objet (et du sujet comme objet) comme invariant dans un champ structuré de variations possibles; une forme qui se réduit, comme le montre Gonseth, à deux propriétés élémen-

²¹ J. Piaget: *Logique et connaissance scientifique* (Gallimard/Pléiade, Paris 1967) p. 1193.

²² J. Piaget: *La construction du réel chez l'enfant* (Delachaux & Niestlé, Neuchâtel 1937) pp. 86sq. et *op. cit.* (n. 21) p. 96.

taires; présence/absence dans l'identité à soi. A condition de voir qu'elle constitue le résultat d'un processus de «quelconquification» de l'objet dépendant de l'organisation de l'action elle-même qui «prend acte» de ses propriétés au niveau de celles qu'elle confère au réel.

b) *Logique naturelle*. – Mais cette organisation a une structure qu'on peut représenter algébriquement. En ce sens, du point de vue de l'observateur, il s'agit de transformer un système de relations *causales* (celles de l'interaction) en un système *implicatif* entre éléments signifiants. Or la nécessité suppose à la fois des liaisons extériorisées sur les objets et un mode d'adhésion à ces liaisons, une forme de prise en charge. L'action est significative dès que, combinant des moyens et des fins elle s'organise en totalités, orientée par la fonction adaptative. Au niveau de la logique pratique, cette nécessité est seulement «effectuée» par l'activité. Il y a donc une différence essentielle entre cette «implication» pratique et celle du logicien: la première est inconsciente, non représentée, la seconde consciente et réfléchie, fait appel de plus à un appareil conceptuel qui dépasse largement la reconstruction théorique de ces structures élémentaires. Se pose donc la question du passage de l'une à l'autre. Compte tenu de la conception piagétienne de l'abstraction réfléchissante, les propriétés logiques de l'objet sont conçues comme le résultat objectivé de l'effet en retour de l'action adaptée sur elle-même. Lorsque le «savoir-faire» pratique se prolonge en se diversifiant au plan représentatif par l'intervention d'un nouveau champ d'objets (objets-signes, intériorisés), l'aspect causal de l'action se transforme et *se représente*, pour le sujet, en «implications entre valeurs et connaissances»²³, conscience, à des degrés divers d'analyse, d'une nécessité. La notion de logique prend alors le sens du sentiment formulable d'un réglage, d'une norme. Mais comme pour Piaget les normes sont des faits, à expliquer dans leur existence et leur structure, il importe de distinguer entre l'aperception que le sujet a du réglage de son action, ses «normes naïves», et ce que ces normes «réfléchissent» – toute prise de conscience est constructive – des propriétés schématiques des actions, c'est-à-dire des structures effectivement sous-jacentes à l'apparition de ces normes à la conscience, qui prolongent en les intégrant au niveau mental, l'équilibration sensori-motrice.

Ce qui conduit à considérer sous le terme de «logique naturelle» *deux*

²³ J. Piaget, *op. cit.* (n. 21) pp. 380, 394-395, 1135, 1141-1142.

types de processus au moins: l'un qui relève d'une «pré-logique», si on l'étudie génétiquement comme préalable à la mise en place des opérations logiques proprement dites, et qui se prolonge par divers états de sentiment normatif fondés dans le développement opératoire progressif de l'intelligence adaptée; l'autre qui relève d'une «autre logique»²⁴ caractérisant des formes de pensée non impliquées directement dans l'élaboration d'une représentation inférentielle-explicative du réel: pensée «représentative», symbolique, imagée, centrée sur des intérêts individuels ou de groupe, pensée «quotidienne» informée, chez l'adulte, *aussi* par les processus de l'objectivation proprement dite, mais également en conflit avec eux. Une pensée qui, comme le dit Moscovici, «permet de représenter l'altérité en la rendant à la fois présente et abstraite et dont la fonction est de nous introduire dans le monde réel dans lequel nous investir et nous l'approprier»²⁵.

c) *Logique formelle*. – La pensée conceptuelle est représentative, mais suppose un déplacement des objets représentés aux opérations par lesquelles ceux-ci se représentent, avec pour effet de *stabiliser des invariants* qui ne sont plus le schéma statique résultant d'une mise en perspective (d'un mode d'appropriation), mais qui *règlent le processus de la mise en perspective elle-même*. L'accès à la pensée opératoire formelle est le terme de la genèse psychologique de l'intelligence enfantine. Mais à ce niveau on est encore loin de la logique comme science. Production adulte d'un *savoir*, celle-ci a *une histoire*²⁶, celle des prises de conscience réfléchies sur des pratiques, techniques ou sociales; en plus d'une onto-genèse psychosociale elle a donc une histoire, sociale, culturelle, liée à des intérêts, des besoins. Si on tient compte alors de ce double statut, on est amené à lui accorder, dans l'état actuel de son développement, des traits différents selon le point de vue où on se place.

Du point de vue génétique, en tant que résultat d'un long processus de construction, elle est *plus riche* (plus différenciée) que les structures réglant l'activité pratique, où elle s'enracine et qu'elle prolonge. Elle est aussi plus riche, *formellement* (plus systématique), que les différents niveaux de «normes naïves», dans la mesure où elle ne se limite pas à une abstraction

²⁴ J. Piaget: *La formation du symbole chez l'enfant* (Delachaux & Niestlé, Neuchâtel 1959) et *La représentation du monde chez l'enfant* (Alcan, Paris 1926).

²⁵ S. Moscovici: La psychologie des représentations sociales. Dans: *Les Sciences sociales avant et après J. Piaget*. Ed. G. Busino. *Revue Européenne des Sciences Sociales* XIV (1976) no 38/39, pp. 409-416.

²⁶ J. Piaget, *op. cit.* (n. 21) pp. 383sq. et 128sq.

sur les résultats de l'activité, mais qu'elle «réfléchit» les propriétés de l'action, détachables de ses produits.

Mais, par ailleurs, elle se présente comme une restructuration infiniment *plus pauvre* que la variété des procédures de l'activité représentative spontanée, ce qu'attestent les multiples fonctions assurées par le langage ordinaire, dont le jeu oblitère même en partie le fonctionnement régulier du raisonnement abstrait; plus pauvre que la cohérence opératoire des théorisations mathématiques, qui de ce point de vue, sont aussi de la pensée spontanée, mais dont les réglages sont le résultat d'une abstraction réfléchissante (et réfléchie, c'est-à-dire consciente et systématique) atteignant le maximum de mobilité et d'intégration, un paradigme de la formalisation, au sens que Piaget donne à ce terme.

Le caractère historique de la logique comme science peut être mis en évidence sous deux aspects au moins. Le raisonnement déductif relève d'un fonctionnement particulier du langage, d'un type de pratique lié à une représentation particulière du monde et de l'action (on est renvoyé ici à la définition que Piaget donne de la causalité), dans laquelle *est signifiante pour l'action* la codification du réglage d'une pratique, abstraite de ses référents, ou du processus même qu'elle est, autonomisée, *objet possible* d'une nouvelle théorisation. De plus, la pensée mathématique est par essence formalisante, dans la mesure où l'essentiel de son développement consiste à réfléchir des systèmes d'opérations dans d'autres systèmes d'opérations (les constructions axiomatiques sont dénivelantes, de même que les constructions formalistes qui hiérarchisent des plans de signifiés, déjà mathématisés, par rapport à de nouveaux signifiants). Elle l'est avant que ne se développent des procédures de contrôle déductif. Celles-ci sont à la fois rétrospectives – remontant, dans le champ donné d'un savoir, aux formes les plus élémentaires, donc les plus générales, du réglage des processus de l'intelligence – mais en même temps inséparable du processus par lequel se construit ce savoir, qu'elles réélaborent à un niveau d'intégration plus explicite.

3.2. Langage

Jusqu'ici il a été fait abstraction de la dimension langagière inhérente aux conduites logiques. C'est un point de méthode sur lequel Piaget

s'exprime lui-même²⁷ : traverser le langage vers l'action revenait à traverser les niveaux de la conscience des sujets de manière à atteindre, plus profondément, les structures même de l'action. Mais la logique a un lien inévitable avec le langage, dans la mesure où agir sur ce qui n'existe pas ou n'a pas telle propriété (possible, futur) ne peut se faire que sur des signes, suppose la médiation de l'énoncé.

Rappelons brièvement quelques points. Historiquement, la naissance de la logique comme science est inséparable d'une réflexion sur des *pratiques discursives* (théoriques ou non). Le raisonnement, en particulier, est conçu comme un ensemble de *thèses* (énoncés) dont on étudie les lois de construction et de composition, lois qui théorisent des règles de formation de discours en tant que «dire vrai», de manière univoque, explicite et sans contradiction. On met ainsi en évidence un fonctionnement particulier du discours, *normé* (le fonctionnement langagier n'est pas d'emblée transparent, neutre par rapport à ses conditions d'exercice), en élaborant des significations logiques (par abstraction à partir des significations naturelles des énoncés), qui sont les invariants que ces énoncés recèlent du point de vue de leur fonctionnement véridictif. Enfin, l'expression de ces formes tend elle-même à se chiffrer en *un codage* exprès qui permet de les traiter à un autre niveau comme objets d'un nouveau plan de théorisation. Au point même qu'une logique, sous la forme de son exposé formaliste, peut finir par représenter les objets dont elle parle en les réduisant à n'être que ce qu'elle en dit, réduits à la manière dont elle en parle.

Or si l'origine et l'objet de la logique se situent du côté des structures de l'action, le problème du langage va également se poser en termes d'action, sous deux aspects. Premièrement, «les structures logiques effectivement immanentes au langage le débordent en deçà et au delà»²⁸. Il y a d'abord les actions sur les objets (l'action est signifiante avant d'être verbale) qui se développent en une capacité à penser symboliquement. Ainsi, même verbale, la déduction par exemple «est une coordination d'opérations et non pas seulement un discours». En ce sens, le langage est pensée (action intériorisée); mais la pensée et l'action ne sont pas *tout* langage, ne peuvent y être réduites (opérations concrètes, pratiques, techniques ...). De plus le langage est une forme que peut prendre l'activité lorsque des situations non actuelles sont évoquées, mais il n'est pas la seule. Enfin, le plan du

²⁷ J. Piaget: Autobiographie. Dans: *op. cit.* (n. 25) pp. 12-13.

²⁸ J. Piaget: *op. cit.* (n. 21) p. 380.

langage et du discours naturel est lui-même dépassé par l'activité opératoire qui construit des systèmes à l'aide de supports symboliques non verbaux. De ce point de vue, la logique comme *réflexion sur les lois de formation de discours* a comme objet le réglage d'un mode d'appropriation du réel.

Deuxièmement, le langage joue un rôle essentiel dans le développement des structures opératoires bien qu'il n'en soit pas la *cause*, par la possibilité qu'il offre de substituer au support immédiat des actions un nouveau type d'objets. Le langage n'est donc pas conçu seulement comme un système, utilisable, à disposition, mais comme un processus d'interaction dans les systèmes relationnels constituant l'expérience et qui intervient en particulier au niveau de la coordination de l'action sociale. La genèse de la fonction sémiotique rend compte du moment où le système des actions pratiques se réfléchit en un nouveau plan de fonctionnement, sur de nouveaux objets (objets-signes), et où l'activité devient, en particulier, verbale. On connaît bien l'analyse de ces conduites où sont évoqués des objets, des actions, dans l'imitation et le jeu, double origine de la pensée imagée et symbolique, où de concert avec des formes plus adaptées de représentation, préfigurant le concept, se mettent en place les usages des signes verbaux. Conçu comme une des formes de la pensée représentative, le langage est activité; mais en même temps il est une *donnée sociale* que l'individu rencontre, *déjà là*, comme support et moule de conduites possibles en même temps que répertoire (patrimoine) d'objets, de valeurs, de règles, qu'il doit s'approprier par le développement d'une aptitude à manipuler des objets symboliques. Le langage comme activité s'articule donc sur la représentation comme prolongement intériorisé de l'activité pratique, mais sous l'aspect *de la communication et de l'appropriation adaptée*. Ce qui a deux effets:

- a) «la communicabilité et l'incommunicabilité ne sont pas pour la pensée des attributs qui s'ajoutent de l'extérieur, mais des traits constitutifs qui modèlent la structure de l'action»²⁹;
- b) «en tout acte de pensée verbale subsiste une strate de pensée imagée ... qui permet d'assimiler pour son propre compte l'idée générale commune»³⁰.

²⁹ J. Piaget: *Le langage et la pensée chez l'enfant* (Delachaux & Niestlé, Neuchâtel 1923) p. 66.

³⁰ J. Piaget, *op. cit.* (n. 21) p. 172.

De ce point de vue, le langage présentera les traits suivants³¹:

Il est autonome par rapport aux situations actuelles. Contrairement à l'animal ou au très jeune enfant qui ne dispose que d'«indices» qui sont encore des «parties» du référent présent, l'homme peut *se signifier lui-même* comme émetteur, et l'objet de son action comme *absent*, hors de l'appréhension immédiate. Le langage fournit «un équivalent pratique du monde» dont il s'agirait de mettre en évidence les procédés de construction et les conditions minimales d'acceptabilité.

Le langage «spectacle» substitué au réel comporte néanmoins une relation essentielle à celui-ci: l'existence référentielle du locuteur. La convention linguistique comporte un universel, «la forme phonique de la présence du moi parlant», critère de l'existence du monde et de l'ancrage du langage dans cette existence. Autour de cette origine, le hic et nunc d'une situation d'énonciation, s'organise le système des repérages référentiels de l'énonciation, par lequel le message fournit *la preuve de son autonomie en même temps que la marque de sa distance et de son articulation* à l'espace réel.

L'articulation verbale des dimensions spatio-temporelles du réel par les propriétés des termes indiciels (articles et pronoms), des temps verbaux, des adverbes de localisation, des modalités, a été mis en évidence par Benveniste en particulier. On remarquera par ailleurs que l'analyse logique, quand elle s'intéresse à ces phénomènes (descriptions définies, effets de présupposition), propose une transcription des énoncés où ces marques apparaissent, telle que *s'éliminent* ces effets référentiels.

Mais en même temps le langage, comme représentation, peut parler de réalités qui ne se situent qu'au niveau d'une convenance culturelle, insaisissable hors de lui. La pratique linguistique inscrit en elle la forme des autres pratiques humaines (techniques, sociales): les éléments du *lexique*, par exemple, renvoient à des modes d'analyse du réel; «l'autonomie du langage par rapport au référent immédiat n'est jamais une autonomie par rapport à l'organisation sociale du monde».

Enfin, les signes linguistiques ont ceci de spécifique par rapport à d'autres formes de la représentation (l'image par exemple) qu'ils portent à la fois la marque du produit d'une transformation et de la transformation elle-même, sous forme d'un «ordre linéarisé d'opérer»³². (Ex.: un énoncé

³¹ R. Laffont, F. Gardies: *Introduction à l'analyse textuelle* (Larousse, Paris 1976).

³² F. Bresson: *Fonction et développement des systèmes de représentation* (Centre d'études des processus cognitifs et du langage, Ronéo, Paris, sans date).

nié, la structure thème/propos, l'articulation posé/présumé, etc.) *Le langage existe, comme système, hors de toute référence, mais se construit, comme activité verbale, à travers et sur une référence*, dans la mesure où son fonctionnement est d'aboutir à des pratiques sur le réel.

4. Conclusion

On peut, pour conclure, tenter de répondre aux deux questions suivantes: 1. Qu'en est-il *du* logique dans le langage? 2. Qu'en est-il du langage de la logique?

1. La logique – ce qui règle l'action signifiante adaptativement et peut donner lieu à une abstraction formalisante – peut s'entendre en trois sens. Tout d'abord, il s'agit des universaux constitués par *les formes de la prédication et de l'organisation des repérages référentiels*, qu'on retrouve dans toutes les langues (dans des réalisations différentes) et dont des psycholinguistes piagétiens s'attachent à montrer que les propriétés formelles générales peuvent se ramener à des aspects des coordinations de l'action pratique élémentaire (d'où le fait qu'ils puissent s'apprendre si tôt, génétiquement). Ensuite il s'agit des *systèmes conceptuels de représentations cognitives* (concepts), des relations (déductives) qu'on y trouve et des opérations qui les engendrent; ces systèmes sont issus eux-mêmes, à travers les médiations imposées par l'organisation de la fonction représentative, du schématisme général de l'action, et sont manifestés dans les divers champs du savoir ou des pratiques discursives objectivantes.

Enfin il s'agit du *jeu complexe de toutes les formes de la représentation*. L'information n'est jamais totalement adaptée, à moins de se clôturer sur un état momentané de ses propres régulations. Elle se présente, en tant que verbale, *parce que le langage opère, ne reflète pas*, comme un moment (donné) de l'articulation du représenté et du réel, articulation que le langage comme système a d'abord inscrite dans ses formes en stabilisant des modes collectifs d'appropriation du réel, mais que chaque acte de langage reproduit: si le concept «existe» socialement répertorié, le désigner verbalement c'est l'insérer dans un acte singulier d'appropriation. Mais, parce que le langage fournit des «ordres d'opérer» à la fois communs et combinables souplement (à grande échelle, celle du discours), il est susceptible de fonctionner différemment selon le degré d'adaptation de la conduite

verbale elle-même. Le discours, espace où se déroule l'action verbale, est *un mouvement schématisant* qui élabore un signifiant, dans des limites données, dont le signifié peut, soit tendre vers l'articulation schématique (vers le concept et l'analyticité), soit s'arrêter à des schémas figés et juxtaposés du réel, ou à des substituts imaginaires déformants entre lesquels se dissout l'identité d'un projet collectivement signifiant, ou au profit desquels s'investit une activité centrée sur des intérêts, liées à des modes de domination; celle d'une pensée qui se cherche ou d'une pensée préoccupée d'une action locale ou pulsionnelle.

Logique qui, chez l'adulte, serait celle des stratégies par lesquelles une pratique discursive soit accède à sa propre intelligibilité en même temps qu'à celle du domaine réel qu'elle transforme, soit élabore des «spectacles» représentatifs qui ont les aspects de l'intelligibilité dans la mesure où les formes du langage le rendent *possible*, mais en jouant sur les combinaisons des propriétés référentielles que celui-ci autorise, communiquent l'incommunicable, la «vérité» impossible d'un discours du pouvoir, de la prescription ou de l'appropriation subjective. Logique qui est celle de la schématisation, orientée ou non, vers la «co-opération».

2. La réponse à la seconde question montrera par contraste, que l'analogie entre le langage naturel et le langage de la logique est difficile à soutenir. A considérer d'abord le rapport, en ce qui concerne une langue logique, entre les ensembles d'expressions de la langue (produits de sa syntaxe) et les ensembles d'objets qui leur sont sémantiquement assignés, on peut remarquer que ce rapport est de type *référentiel*, supposant une correspondance homologique totale, telle qu'il s'agit en réalité de deux systèmes identiques distingués seulement par le fait que leur rapport est de type sémiotique. Il s'agit donc d'un rapport *statique* du type de l'image, ou de la *copie redoublante*. De plus, les signes d'opérations, dans la langue formalisée, ne constituent des marques d'opération proprement dites qu'au moment où ils sont interprétés, et ne constituent des «ordres verbaux d'opérer» que si cette interprétation est elle-même le résultat d'une analyse conceptuelle de propriétés du discours conceptuel naturel. Or cette analyse, en ce qui concerne la logique des propositions et des prédicats classiques, par exemple, conduit à ne plus opérer que sur du «*quelconque*» ou sur des *valeurs de vérité*, à l'exclusion de tout autre élément de repérage référentiel.

Ce repérage est enfin totalement exclu de la langue logique elle-même

dans la mesure où l'opération sémiotiquement constituante de la mise en correspondance des deux systèmes (les expressions et leur interprétation) ne se marque pas elle-même dans la langue: les règles d'assignation sont énoncées dans la métalangue, dénivelée par rapport à la première.

Enfin, si on fait abstraction de l'interprétation, les formes de la langue n'ont plus aucune fonction sémiotique, mais constituent des configurations, des assemblages, produits de procédures combinatoires qui, de même que les images ou les objets, ne reproduisent que *le résultat* d'une transformation, mais pas la transformation elle-même. Ce qui est le propre d'une activité opératoire concrète, technique, où on passe selon des manipulations réglées d'une configuration à l'autre; d'une activité qui donc ne communique rien, à laquelle il faut surajouter un discours pour la communiquer (commentaire des opérations effectuées, description des objets construits, énoncé des règles, etc.); à laquelle il faut encore un discours, algébrique ou arithmétique, pour conceptualiser ce qui a été opéré; ou logique, pour démontrer qu'on a opéré sans contradiction. Une activité qui, en tant que telle ne fonctionne plus dans une interaction, à moins d'être réinsérée dans une pratique discursive naturelle, *comme un objet dont on parle*.

